

# Cahier des prescriptions architecturales, urbaines, paysagères et environnementales de l'Écohameau de la Carrière des Granges

## Action Capitales Françaises de la Biodiversité 2017



**Organismes en charge de la mise en œuvre :** Société Publique Locale de la Savoie, concessionnaire de ZAC (créée en décembre 2016), Ville de La Motte-Servolex, maître d'ouvrage

**Services de la collectivité associés :** Direction Générale des Services (Vincent GAU)

Direction des Services Techniques (Marie-Claude RIVIERE)

Service Environnement Développement Durable (Anthony PERRIN)

**Budget :** 81 000 € pour les études naturalistes ; montant prévisionnel Parc : gestion des eaux pluviales, renaturation et suivi des espèces sensibles : 891 000 €

**Partenaires financiers :** coût intégré au bilan d'opération ZAC Ecohameau

**Partenaires techniques :** Métropole Savoie, Chambéry Bauges Métropole, Conservatoire des Espaces naturels de la Savoie, Comité Intersyndical d'Assainissement du Lac du Bourget, Direction Départementale des Territoires (pôles Habitat et Espaces Naturels)

**Date de début du projet :** janvier 2010 (lancement démarche AEU)

**Date de fin prévue :** janvier 2019 (fin de réalisation des espaces publics de ZAC)



disposer très tôt d'un état des lieux de la faune, de la flore et des habitats sur et autour du pôle préférentiel. L'objectif était d'alimenter la réflexion très en amont au travers des composantes environnementales afin d'en définir des invariants. Ces études font apparaître un impact important de l'activité industrielle sur le site : rupture de l'alimentation en eau de la zone humide attenante, régression des habitats humides, impact de la voie d'accès actuelle au site qui traverse la zone humide sur la faune (amphibiens) et la flore (propagation d'espèces invasives).

Ces études amènent naturellement la Ville à composer le projet au travers de ces données, avec par exemple :

- la création d'un nouvel accès évitant la zone humide avec acceptation des surcoûts occasionnés ;
- la conception d'un espace public tampon entre la zone humide et les futurs logements pour restituer à la zone humide un espace de fonctionnalité adéquat. Cet espace est prévu à dominante naturelle et humide afin de conforter la zone humide existante ;
- le calage de profondeurs maximum pour les stationnements souterrains afin de ne pas bloquer les apports de ruissellement ;
- le choix d'espèces endémique pour la végétalisation des espaces publics et la restauration de corridors biologiques arborés entre les lots bâtis.

Le projet vise l'excellence par l'obtention du label national Ecoquartier (accompagnement par la Direction Départementale des Territoires).

### **Résultats/Impact pour la biodiversité**

Augmentation de la biodiversité locale par la création d'habitats favorables, notamment d'habitats humides et de sites de reproduction ;

Pérennisation de la biodiversité locale par la restauration d'une zone humide en souffrance (périmètre, alimentation), et par l'arrêt des dérangements liés à l'activité industrielle ;

Appropriation habitante de la richesse et des enjeux de la biodiversité locale par la mise en œuvre de contenus pédagogiques sur les espaces à dominante naturelle.

### **Coordonnées**

La Motte-Servolex

### **Liens utiles**

[www.capitale-biodiversite.fr](http://www.capitale-biodiversite.fr)

[Lire le rapport de visite 2017](#)

[Voir la présentation de l'action en vidéo](#)

[Présentation du projet](#)

### **Contact**

Anthony Perrin, chargé de mission Environnement et développement durable

Tél. 04 79 65 04 76

[aperrin@mairie-lamotteservolex.fr](mailto:aperrin@mairie-lamotteservolex.fr)